

# Wemind lance un fonds de solidarité de 200 000 euros pour les freelances touchés par la crise

Wemind, qui propose une mutuelle complémentaire aux freelances, a puisé dans ses fonds propres mais a également sollicité ses partenaires et ses adhérents les mieux portants.

---

C'est un petit pas pour pallier les effets de la crise mais un grand pas pour les indépendant·e·s ! La mutuelle complémentaire Wemind dédiée aux freelances annonce mettre en place à partir du 1er juin un fonds de solidarité doté de 200 000 euros. « *Nous souhaitons nous engager vis à vis de notre communauté, être solidaires avec les freelances, notamment ceux qui n'entrent pas dans les critères du Fonds de solidarité mis en place par l'État ou pour qui les sommes allouées ne sont pas suffisantes* » , précise Hind Elidrissi, fondatrice de la startup. Après discussion avec les membres les plus actifs de Wemind, il a été décidé que le fonds serait abondé à la fois par la mutuelle, par certains de ses partenaires mais aussi par les dons de membres de la communauté peu touchés par la crise. Les freelances donateurs ont ainsi contribué à hauteur de 150 euros en moyenne.

Ce modèle participatif vaut également pour la répartition de cette sommes. Ce sont les membres bénévoles qui pilotent le projet qui ont décidé des critères pour prétendre à ce fonds de solidarité ainsi que des enveloppes allouées. Ce sont ces mêmes membres qui sont chargés de l'étude des dossiers. « *Nous*

*vouliions que nos adhérents disposent d'une plus grande participation dans la gestion de leur argent, pour créer un système vertueux » , souligne Hind Elidrissi.*

Ainsi toute personne bénéficiant du statut de travailleur indépendant peut déposer une demande, les membres cotisant à Wemind étant traités en priorité. En outre, il faut auparavant avoir sollicité les différents dispositifs mis en place par l'État : le Fonds de Solidarité de l'État, les aides exceptionnelles des différents régimes sociaux : la Sécurité Sociale des Indépendants, la Maison des Artistes ou l'Agessa et le Prêt Garanti par l'État accordé par les banques. Les demandeurs peuvent obtenir jusqu'à 1000 euros.

## Institutionnaliser la protection des indépendants

Mais Hind Elidrissi prévient : *« l'idée n'est pas de remplacer un système de financement institutionnel. 200 000 euros, ce n'est rien par rapport à ce que l'État a mobilisé depuis le début de la crise et aux besoins des indépendants »* . La question de la protection des travailleurs indépendants revient sur le devant de la scène depuis le début de la crise. Un rapport de la Commission des affaires sociales du Sénat intitulé *Travailleurs indépendants économiquement dépendants*, dévoilé la semaine dernière, rappelle que la question est ancienne, même si elle bénéficie d'une *« actualité nouvelle »* , à l'aune du développement des plateformes et, désormais, de la crise. France Digitale en a également fait un cheval de bataille, comme en atteste le volet consacré aux travailleurs non salariés dans son plan de réforme numérique présenté en début de semaine.

### À lire aussi

---

La crise peut-elle changer les contours de la protection des indépendants ?

L'idée d'un système institutionnel de protection sociale adapté aux indépendants a donc resurgi depuis la mise en place du fonds de solidarité étatique. *« Il n'est pas parfait mais il permet de limiter la casse »* , reconnaît Hind Elidrissi, qui s'est battue à la tête du nouveau syndicat Indépendants.co pour élargir les critères d'allocation afin que les freelances puissent y prétendre. *« Là où les salariés peuvent voir leurs salaires pris en charge*

*jusqu'à 4500 euros, les indépendants n'ont droit qu'à 1500 euros, alors qu'ils assument des charges que les salariés n'ont pas !*«

*À lire aussi*

---

Les indépendants, laissés pour compte de la crise du coronavirus ?

L'entrepreneure profite donc de ce geste pour rappeler que le véritable combat reste à mener. « *Nous sommes dans une situation dans laquelle les salariés bénéficient d'un système institutionnel de protection, pas les indépendants. Nous sommes attachés à l'idée qu'il faut des institutions pour défendre tous les travailleurs, qui soient indépendantes des entreprises afin de ne pas ajouter la dépendance sociale à ce qui relève parfois déjà de la dépendance économique.* » Un système qui reste donc à inventer... dans le monde d'après ?

---

Article écrit par GERALDINE RUSSELL